

Saguenay, le 30 juin 2004

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(article 22)

Ministère des Ressources Naturelles,
de la Faune et des Parcs
5700, 4^e Avenue Ouest – Niveau 1
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

N/Réf. : 7610-02-01-1010029
400154733

**Objet : Exploitation d'une sablière sur une partie des lots « C » et
« D », rang 6, canton Pelletier**

32H01-006

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation reçue le 30 janvier 2004 et complétée le 14 mai 2004, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

- Exploitation d'une sablière ayant une superficie de 4,6 ha située sur une partie des lots « C » et « D », rang 6, canton Pelletier, dans la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette, faisant partie de la MRC Maria-Chapdelaine.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Lettre de demande de modification d'un certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière, partie des lots « C » et « D », rang 6, canton Pelletier, signée le 30 janvier 2004 par monsieur André Ouellet, ing., Service des titres miniers pour le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs;

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(article 22)

-2-

N/Réf. : 7610-02-01-1010011
400154820

Le 30 juin 2004

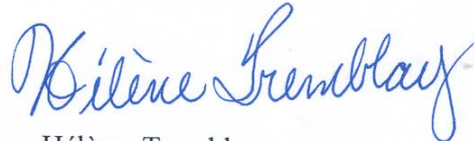
- Plan échelle 1 : 5000 dessiné par madame Marie Bernard, le 13 avril 2004, et signé par monsieur André Ouellet, ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, le 13 avril 2004.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



HT/RB/md

Hélène Tremblay
Directrice régionale de l'analyse et de
l'expertise du Saguenay – Lac-Saint-Jean